



# ADEME & VOUS

## BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

ADEME

Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



Au Syndicat des Déchets Centre Yonne : alimentation durable et solidaire, ateliers de construction-réparation participatifs.

## TOUJOURS MOINS DE DÉCHETS !

Programme local de prévention des déchets, labellisation Zéro déchet Zéro Gaspillage et Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire (CODEC) : une action exemplaire et de longue haleine sur la réduction des déchets avec un cap sur l'économie circulaire.

**Interview** Nicolas Soret,  
président du Syndicat des Déchets Centre Yonne

### Quel est votre regard sur la dynamique de réduction des déchets qui est portée de longue date par votre syndicat ?

Dès 2011 effectivement, le Syndicat des Déchets Centre Yonne<sup>1</sup> a signé un Programme local de prévention des déchets avec l'objectif de réduire de 7% la quantité des ordures ménagères et assimilées. Nous sommes allés bien au-delà de cette réduction, ce qui était une nécessité sur notre territoire en l'absence de consensus pour la création d'une nouvelle unité de traitement des déchets. Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Nous avons agi sans jamais relâcher l'ensemble de nos efforts, en travaillant dernièrement contre le gaspillage alimentaire à la fois auprès des particuliers et des professionnels qui sont de gros producteurs de biodéchets.

### Le CODEC signé avec l'ADEME fixe des objectifs encore plus ambitieux pour demain. Quel levier comptez-vous actionner plus particulièrement ?

La progression des résultats sur notre territoire s'est faite par paliers successifs : la collecte sélective en porte à porte, l'extension des consignes de tri et la redevance incitative. Avec ce contrat<sup>2</sup> qui s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, on veut passer d'une logique de déchets à une logique de produits en développant l'économie circulaire et l'emploi. Avec un levier important : l'écologie industrielle et territoriale qui stimule les échanges de ressources, les déchets d'une entreprise pouvant devenir une matière première pour une autre activité.

(1) Il représente 186 communes et couvre plus de 40 % de la population de l'Yonne.

(2) Objectif du CODEC : - 4% de déchets totaux d'ici 2021

### DEUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX DANS LA RÉGION

→ Les Rencontres nationales Tarification incitative en milieu urbain, organisées par l'ADEME en partenariat avec le Grand Besançon, se déroulent les 25 et 26 juin à Besançon. Elles visent à faire avancer les dispositifs ou donner envie de se lancer.

Au programme : retours d'expériences français et étrangers, échanges et ateliers autour des problématiques spécifiques au milieu urbain.

→ Les Rencontres nationales des Territoires à Énergie positive organisées par le CLER se tiennent à Clamecy du 25 au 27 septembre. La Communauté de Communes Haut Nivernais - Val d'Yonne a été retenue pour cette manifestation qui rassemble chaque année plus de 350 personnes afin de débattre et d'échanger sur les questions énergétiques en milieu rural.



### MICHEL AZIÈRE EN ROUTE POUR DE NOUVELLES FONCTIONS



Michel Azière quitte l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté après une carrière de vingt-sept années consacrées à la biomasse, au fonds chaleur, à l'observation ou encore à la méthanisation. Il rejoint le SIDEC du Jura pour mettre en place sa stratégie énergie renouvelable. Michel Azière fut notamment la cheville ouvrière de l'installation de chaufferies biomasse et de réseaux de chaleur dans toutes

les collectivités de la partie bourguignonne de notre région. Les acteurs et partenaires ont pu apprécier sa grande expertise, son professionnalisme et sa détermination à développer le bois énergie. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

## LAURÉAT DU TROPHÉE DES TERRITOIRES ÉLECTROMOBILES

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) est lauréat de la 8<sup>e</sup> édition des Trophées des Territoires Électromobiles dont le palmarès était dévoilé le 19 décembre au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Créés en 2010 par l'Avere-France, les Trophées des Territoires Électromobiles récompensent et mettent en valeur les villes, intercommunalités, syndicats d'énergie et groupements de territoires qui se sont montrés particulièrement actifs et impliqués dans le développement de la mobilité électrique et durable. Avec un cofinancement de l'ADEME, le SDEY accompagne les communes par la mise à disposition de bornes de recharge de véhicules électriques.



M.J.



### ILS ONT LE LABEL ÉCORÉSEAU !

Les réseaux de chaleur ont aussi une distinction : c'est le label Écoréseau, une reconnaissance, attribuée par l'association AMORCE, des meilleurs équipements au regard de leurs

performances environnementales, économiques et sociales ! Parmi les lauréats 2018 révélés à l'occasion de la Semaine de la chaleur renouvelable en décembre dernier à Paris, figurent 6 collectivités de notre région : les villes d'Auxerre, de Besançon, de Nevers, de Sens, ainsi que Dijon Métropole pour ses deux réseaux et Préval-Haut-Doubs pour celui de Pontarlier.

Ces réseaux d'eau chaude alimentent en chauffage un ou plusieurs quartiers à partir de moyens de production centralisés. Dans notre région, la chaleur fournie à ces réseaux est principalement issue de la biomasse et de l'incinération des déchets. Près de 150 000 équivalent-logements bénéficient ainsi d'une chaleur renouvelable et d'une facture énergétique compétitive et stable. Ces réseaux permettent une plus grande indépendance énergétique des territoires en valorisant les ressources et filières locales.

L.R.



### DES SOUTIENS À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Un ravalement de façade qui devient indispensable ? Une toiture à refaire ? C'est pour vous l'opportunité d'engager

la rénovation énergétique de votre copropriété. La Région Bourgogne-Franche-Comté apporte une subvention à hauteur de 50% dans la limite de 30 000€ pour vous aider à financer l'assistance d'un professionnel qui simplifie et accélère la démarche. La mission peut notamment comprendre la réalisation d'un audit énergétique, un plan de financement et la mobilisation des aides financières ainsi que la sélection d'un maître d'œuvre.

J-Y.R.

 Pour en savoir plus : <https://coachcopro.com>

## DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PETITES COMMUNES



Collectivité de petite taille, vous disposez de faibles moyens humains, techniques et financiers ? Il vous est difficile voire impossible d'embaucher un chargé de mission maîtrise de

l'énergie ? Pour vous, l'ADEME a créé le dispositif de Conseil en énergie partagé qui est déployé en proximité par des syndicats d'énergie ou des collectivités. Après un audit complet de la consommation énergétique de vos bâtiments (électricité, chauffage, eau...), de l'éclairage public et de la flotte de véhicules, votre conseiller élabore avec vous un programme d'actions adapté à votre commune.

De la révision de vos contrats de fourniture d'énergie à la rénovation de votre éclairage public ou de vos bâtiments, votre budget énergie peut être divisé par deux !

Le conseiller vous aide à concrétiser vos projets et à mobiliser les aides financières. Dans notre région, 850 communes de moins de 10 000 habitants adhèrent à ce service. Contactez votre conseiller en énergie partagé !

J-Y.R.



Pour en savoir plus : <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/gerer-mes-equipements-et-services/reduire-la-dépense-energetique-du-patrimoine-public/améliorer-lefficacite-energetique-des-batiments-publics/beneficier-dun-conseil-en-energie-partage>

## PLUS D'ENTREPRISES VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ADEME et la Région ont renouvelé leur contractualisation pour le financement du programme d'actions de 3 ans de la CCI Bourgogne-Franche-Comté.



Ce programme mobilise sur

l'ensemble de la région plus de 6 équivalents temps plein répartis entre 12 conseillers environnement. Le dernier contrat a été une réussite avec l'accompagnement de 849 entreprises sur la thématique énergétique et de 595 sur la thématique économie circulaire. La contractualisation 2019-2021 porte des objectifs encore plus ambitieux :

- 700 entreprises sensibilisées par an
- 500 entreprises accompagnées, individuellement ou collectivement par an
- 200 entreprises participantes aux actions d'écologie industrielle territoriale

L'enjeu est d'accompagner les entreprises vers la transition énergétique et le passage à une économie circulaire en leur proposant une approche de l'environnement par les gains financiers et la compétitivité plutôt que par une contrainte réglementaire.

C.C / F.D.

## COOPÉRATION RENFORCÉE POUR LES COLLECTIVITÉS

La Région, l'État et l'ADEME partagent avec les syndicats d'énergie l'ambition d'accélérer la transition énergétique, en accompagnant les collectivités dans la maîtrise des consommations d'énergie et dans le développement des énergies renouvelables. Dans une convention de partenariat qui sera signée prochainement, ils s'engagent à développer les coopérations pour un accompagnement des collectivités encore plus efficace.

B.A.

## 6ÈME RENCONTRE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Des interventions sur la ressource en eau et le changement climatique, les mécanismes d'achat et de vente de l'électricité, les nouveautés juridiques et fiscales, le raccordement des installations, l'accompagnement à la rénovation d'un moulin et le recours au financement participatif étaient au programme de la 6<sup>e</sup> Rencontre de l'hydroélectricité le 12 octobre dernier à Nuits-Saint-Georges. Les 191 participants ont aussi pu échanger avec les 18 entreprises qui exposaient au forum. Avec la mission d'animation, les guides/fiches d'expériences régionales, les aides aux études de faisabilité ou autres mécanismes de soutien nationaux, l'hydroélectricité se donne les moyens d'atteindre ses objectifs énergétiques et environnementaux en Bourgogne-Franche-Comté.



L.G.

Pour en savoir plus : <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/hydro-electricite/potentiel-regional>

## GÉNÉRALISER LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



Le paquet économie circulaire de l'Union européenne exige que le tri à la source des biodéchets soit mis en place au plus tard le 31 décembre 2023. Pour accompagner les collectivités dans l'anticipation de cette nouvelle réglementation, l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté lance

un appel à projets de généralisation du tri à la source des biodéchets qui comprend un volet gestion de proximité et un volet collecte sélective.

Dates limites de dépôt pour 2019 :

- 1<sup>re</sup> session - mardi 30 avril à 12h
- 2<sup>e</sup> session - vendredi 15 novembre à 12h

P.V.P.

Pour en savoir plus : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/BiodechBFC2019-31>

> Prisca VAN PAASSEN | [prisca.vanpaassen@ademe.fr](mailto:prisca.vanpaassen@ademe.fr)

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE BOOSTE LA HAUTE CÔTE-D'OR !



L'État a signé le 17 décembre dernier un Contrat de transition écologique (CTE) avec un territoire rural en Haute Côte-d'Or. À l'issue d'une forte mobilisation des acteurs du monde agricole et de la formation, les Communautés de communes du Pays Châtillonnais et du Montbarinois se sont engagées dans un programme conjoint mettant la transition écologique au cœur du développement et de l'attractivité de leur territoire. De nombreux acteurs accompagnent cette dynamique, dont l'ADEME, qui apportera son soutien à l'animation globale de la démarche pour les trois prochaines années.

M.J.

> Muriel JEANNERET | [muriel.jeanneret@ademe.fr](mailto:muriel.jeanneret@ademe.fr)

## UNE ENQUÊTE QUI DIT COMMENT LES FRANÇAIS RÉNOVENT LEUR LOGEMENT

TREMI est l'enquête nationale qui vise à améliorer la connaissance de la perception, sur le terrain, des politiques nationales et locales d'encouragement à la rénovation énergétique des logements. C'est l'outil le plus complet, construit auprès d'un large échantillon de particuliers, qui permet d'étudier finement :

- les travaux de rénovation réalisés pour améliorer la performance énergétique des maisons ;
- les motivations et freins des ménages pour réaliser les travaux ainsi que l'accompagnement dont ils ont bénéficié ;
- les aspects financiers de ces travaux, depuis leurs coûts jusqu'au recours aux dispositifs d'aides.

Téléchargeable sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) rubrique Médiathèque

## ANNUAIRE DE LA RÉPARATION EN LIGNE

Le site [annuaire-reparation.fr](http://annuaire-reparation.fr), déployé par l'ADEME à l'échelle nationale avec l'appui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), affiche désormais les professionnels de la réparation et du dépannage de Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les 43 853 artisans répertoriés, 4 600 sont en région et plus de 400 sont labellisés Répar'Acteurs (reconnaisables au logo) par les CMA, grâce au soutien de l'ADEME et de la Région. Ces entreprises mettent à l'honneur la réparation et apportent des conseils d'utilisation et d'entretien. Avec la fonction géolocalisation et la recherche par type d'objet à réparer (12 catégories), il est très aisé de trouver un artisan réparateur près de chez vous. Alors plus d'excuses pour ne pas réparer ! Testez et parlez-en autour de vous !

Pour en savoir plus : <https://www.annuaire-reparation.fr/>

C.C.

# 595

**C'est le nombre d'entreprises dans notre région qui ont été accompagnées en 2018 pour la transition énergétique et écologique.**



## PUBLICATIONS

**L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNalité**

Avis de l'ADEME, janvier 2019 - 7 pages

L'économie de la fonctionnalité établit une nouvelle relation entre l'offre et la demande, plus uniquement basée sur la simple vente de biens ou de services. Ce nouveau modèle économique d'entreprise se démarque du modèle industriel classique. C'est une logique différente qui conduit à de vraies potentialités environnementales : une offre éco-efficace, une consommation qui correspond aux besoins réels et des effets sur l'environnement mieux valorisés. C'est un facteur clé de résilience économique, environnementale et sociale qui contribue à apporter un nouveau souffle. Téléchargeable sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) rubrique Médiathèque

**LES OFFRES D'ÉLECTRICITÉ VERTE**

Avis de l'ADEME, décembre 2018 - 10 pages

La demande d'électricité verte a plus que doublé ces quatre dernières années en France. Ce fort engouement a-t-il un impact sur le développement des énergies renouvelables (EnR) ? En choisissant une offre d'électricité verte, un consommateur n'a pas la garantie que le fournisseur achète directement de l'électricité produite par des installations d'EnR mais seulement qu'il achète des certificats, appelés garanties d'origines (GO), émis par des producteurs d'EnR. Téléchargeable sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) rubrique Médiathèque

**TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DU MIX ÉLECTRIQUE À HORIZON 2020-2060**

Synthèse de l'étude, décembre 2018 - 36 pages

Le système électrique français est à ce jour majoritairement alimenté par un parc électronucléaire qui dote la France d'une électricité peu chère et décarbonée.

La perspective de la fin de vie des centrales, de leur prolongation ou de leur remplacement,

pose la question de la stratégie d'évolution du mix de production électrique français. Comment évaluer les trajectoires du mix électrique qui coûteront le moins cher pour la collectivité, en prenant en compte le contexte européen ? La synthèse de l'étude permet d'en éclairer la trajectoire pour les quarante prochaines années sur la base d'éléments techniques et économiques.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/evolution-mix-electrique-horizon-2020-2060-010655.pdf>

**LE RÉSEAU T2E (TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE)**

Offre de services et liste des conseillers

Le réseau régional de la Transition Écologique et Économique RT2E, animé par l'ADEME et la Région, est composé de l'ensemble des conseillers en transition énergétique et écologique (TEE) accompagnant les entreprises de la région quelles que soient leur taille et leur activité. Il regroupe aujourd'hui 37 professionnels. Sur le site internet de notre direction régionale, retrouvez le catalogue de l'offre de services de ce réseau aux entreprises.

<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/animer-mon-territoire/mobiliser-les-acteurs-de-mon-territoire/travailler-avec-les-acteurs-economiques>

## AGENDA

**15 MARS****DATE LIMITE POUR L'APPEL À PROJETS « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »**

Jusqu'au 15 mars, vous pouvez pré-déposer votre dossier dans le cadre de l'Appel à Projets Économie circulaire. Vous serez invités à participer du 2 au 4 avril aux Rencontres « ADEME, Région, porteurs de projets » en vue d'un dépôt pour le 31 mai.

+ > <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/PEC%20BFC2019-21-1>

**DU 18 AU 20 MARS À AVALLON DU 2 AU 4 AVRIL AU CREUSOT****FORMATION « ANIMER ET PILOTER UNE DÉMARCHE CLIMAT AIR ÉNERGIE - CONSTRUIRE LA DÉMARCHE PLAN CLIMAT »**

organisée par l'ADEME, elle est destinée aux chefs de projet PCAET pour animer, sensibiliser, former et mobiliser les services internes de leur collectivité ainsi que les acteurs de leur territoire.

+ > <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4631&folid=26>

**10 AVRIL****DATE LIMITE POUR L'AMI « ECO-INNOVEZ »**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eco-innovez en Bourgogne-Franche-Comté », organisé par l'ADEME, l'AER, BPI France et la Région BFC, est relancé. Si vous souhaitez propulser votre projet éco-innovant autour de la conception des produits et services de demain « performants et responsables », n'hésitez pas !

+ > [eco-innovez.com](http://eco-innovez.com)

**5 ET 6 JUIN À BESANÇON****FORMATION « ÉVALUER UN PLAN CLIMAT - APPLIQUER LA DÉMARCHE AU PROJET DE MON TERRITOIRE »**

organisée par l'ADEME, dédiée aux chefs de projet, chargés de mission énergie climat, bureaux d'études. Elle vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'évaluation de leur Plan Climat et à sa mise en application sur des cas concrets de leur territoire.

+ > <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4754&folid=26>

**25 ET 26 JUIN À BESANÇON RENCONTRES NATIONALES TARIFICATION INCITATIVE EN MILIEU URBAIN**

Deux jours pour démontrer que mettre en place la tarification incitative en milieu urbain, c'est possible et positif !

Toute l'offre de formation de l'ADEME sur [www.formations.ademe.fr](http://www.formations.ademe.fr)



**ADEME** Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

44, rue de Belfort - 25000 Besançon / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90

E-mail : [ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr](mailto:ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr) / Web : [www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr)

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Stéphanie Vallot

ISSN 2492-8496 / Accompagnement éditorial et réalisation graphique : [www.tempsreel.fr](http://www.tempsreel.fr) / Illustrations : Desmond Bovey /

Imprimé sur papier Cocoon Silk par l'imprimerie SimonGraphic